



Pour une Formation de qualité des enseignant-e-s et des CPE, de la maternelle à l'université

ELECTIONS CONSEIL ESPE

Le conseil de l'ESPE : qu'est-ce que c'est ?

C'est l'instance où siègent les représentant-es des personnels et des usagers de l'ESPE : enseignant-es-formateur-trices, personnels, étudiant-es et stagiaires ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'ESPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élu-es FSU y porteront vos revendications afin d'améliorer la formation, les conditions d'étude et de travail.

C'est aussi un moyen de se faire entendre au niveau de l'académie

Jeudi 30 novembre

Votez



pour élire vos représentant-e-s au conseil de l'ESPE

Crise de recrutement, déficit de formation et surcharge de travail pour les étudiant-es et les stagiaires, conditions de travail des formateur-rices dégradées... Non ! La réforme de la formation des enseignant-es et CPE mise en place depuis 5 ans ne répond pas à l'ambition d'une formation de qualité :

X L'autonomie des universités se traduit par de fortes disparités entre les masters. Par ailleurs, les ESPE manquent de moyens.

X Le temps de classe excessif pour les stagiaires les empêche de se centrer sur une formation de qualité en lien avec la recherche.

X La faiblesse des moyens alloués se traduit par des formations tronquées, une insuffisance du nombre de visites-conseils, des conditions d'études et de travail difficiles.

X Le suivi des stagiaires et leur validation doivent être pensés dans une logique de formation et non d'évaluation. Validation, titularisation, avis du directeur de l'ESPE doivent être cadrés nationalement et basés sur des critères transparents et explicités dès le début de la formation.

✓ Pour la FSU, l'heure est à la remise à plat de la réforme avec l'ensemble des acteur-rices !

✓ Votez FSU c'est revendiquer en urgence l'amélioration des conditions d'étude et de travail des étudiant-es, stagiaires et des personnels !

En URGENCE : La FSU revendique

Pour toutes et tous :

► Dans toutes les ESPE, l'augmentation des moyens humains et budgétaires, financés par le Ministère de l'Éducation Nationale

Pour les étudiant-e-s :

► Des parcours adaptés pour tou-te-s, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions

► Des droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master

► La mise en place de prérecrutements dès la L1 et le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiant-e-s se destinant aux métiers de l'enseignement

► La création de postes aux concours à hauteur des besoins

Pour les stagiaires :

► L'affectation au plus près de leur lieu de formation

► Un temps de service réduit à un tiers afin de pouvoir suivre une formation au métier

► Des formations adaptées aux parcours antérieurs, professionnels et universitaires des stagiaires, n'imposant pas l'obtention d'un diplôme déjà obtenu

► Le renforcement des équipes pluricatégorielles de formateurs

► Le maintien des sites départementaux

Pourquoi choisir la FSU ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Nos candidat-e-s :

- 1- **GUYOT Julien** – Professeur des Écoles stagiaire
- 2- **MAZABRAUD Hélène** – Professeure certifiée - SVT
- 3- **GIRARDI Damien** – Professeur des Écoles stagiaire
- 4- **CHOULET Pascaline** – Professeure des Écoles stagiaire
- 5- **DUROU Aurélien** – Professeur agrégé stagiaire - Anglais
- 6- **STAUB Fiona** – Professeure des Écoles stagiaire
- 7- **RENAUD Pierre-Jean** – Professeur certifié SVT
- 8- **RAMONÉ Audrey** – Professeure des Écoles stagiaire
- 9- **BLANCHER Nathan** – M1 MEEF 1^{er} degré
- 10- **DUCASSE Mélanie** – CPE Stagiaire
- 11- **MAZEIRAT Frédéric** – Professeur des Écoles stagiaire

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant-e-s et CPE. Investir des moyens financiers et humains publics pour leur formation est une nécessité absolue afin de répondre aux enjeux d'une véritable démocratisation du système éducatif. Il faut tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteur-rices, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

- ✓ **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière
- ✓ **Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions dès la L1** : allocation d'autonomie, dispositifs de prérecrutements...
- ✓ **Des moyens fléchés spécifiques** pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluricatégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux
- ✓ **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.
- ✓ **Un cadrage national de la formation** garantissant une égalité de traitement sur tout le territoire
- ✓ **L'accès à l'ensemble des concours externes** avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au master, et des préparations de concours pour les diplômés
- ✓ **Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la licence
- ✓ **Des formations réellement adossées à la recherche**

Le 30 novembre, Votez

